

Yougoslavie qui avaient manifesté le désir d'émigrer; on nous a informés qu'il serait à peu près impossible de les loger pour l'hiver là-bas de sorte que si les pays qui sont en mesure de les accueillir ne les acceptent pas, ces hommes et ces femmes passeront l'hiver en Yougoslavie dans le plus grand dénuement. En conséquence, le gouvernement canadien a convenu d'accepter 700 personnes de ces camps de réfugiés de Yougoslavie.

J'ai ici, dans une dépêche télégraphique, le nombre des réfugiés de Yougoslavie que les divers pays ont convenu d'accepter; y compris les 700 dont je viens de parler, le nombre total des réfugiés de Yougoslavie accueillis par le Canada s'établira à 1,779. Pour choisir ces immigrés et les préparer à passer au Canada, nous envoyons une équipe d'immigration en Yougoslavie; on s'attend qu'elle y arrivera vers le 20 novembre.

M. Castleden: Et l'examen médical?

L'hon. M. Fulton: Cette équipe d'immigration s'en chargera mais il s'agit essentiellement d'un geste humanitaire à l'endroit de ces réfugiés.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Le ministre se propose-t-il de renverser la ligne de conduite antérieure, selon laquelle on admettait même ceux qui ne satisfaisaient pas à l'examen médical, s'ils étaient parfaitement admissibles par ailleurs?

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas comment je peux donner une réponse catégorique à cette question, telle qu'elle m'a été posée. Je pense qu'il faudrait examiner chaque cas et voir exactement de quoi il retourne. C'est une des raisons pour lesquelles nous envoyons une équipe là-bas; mais comme le sait la Chambre, à cause du caractère d'urgence et humanitaire de cette initiative, il est exact que les normes d'admissibilité ont été relâchées. L'accent est ici sur l'aspect humanitaire de la situation car si quelqu'un ne prend pas ces réfugiés, ils se trouveront dans une situation réellement désespérée cet hiver en Yougoslavie.

L'hon. M. Pickersgill: J'aimerais si possible, monsieur l'Orateur, poser une autre question supplémentaire. Le ministre envisagera-t-il très sérieusement de continuer à recevoir une assez grande proportion de ceux qui ne satisfont pas à l'examen médical, au lieu de les laisser dans l'antichambre d'un autre pays? Telle était la ligne de conduite suivie jusqu'à présent, et je pense qu'il faudrait la maintenir.

L'hon. M. Fulton: Vu que mon honorable ami a maintenant posé une question précise, je puis lui garantir, en même temps qu'à

la Chambre, que la plus grande et la plus sympathique attention sera accordée aux principes exposés, mais je ne peux pas donner une réponse catégorique quant à la nature exacte du détail des normes qui seront appliquées dans chaque cas.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai une question connexe à poser au ministre. J'aimerais qu'il nous dise, s'il le peut, si nous continuons d'accepter des réfugiés hongrois venant d'Autriche. Je crois qu'il y en a quelque 30,000 dans ce pays.

L'hon. M. Fulton: Le chiffre qui m'a été communiqué n'est pas aussi élevé que 30,000. Certains réfugiés hongrois nous arrivent de ce temps-ci, s'ils se conforment aux dispositions de la directive émise, je crois, le 9 ou le 10 juillet. Cependant, conformément à cette directive, on a ralenti pour l'hiver le mouvement des réfugiés hongrois vers le Canada. Il y en a encore un assez bon nombre qui nous arrive.

L'ONU

LA FAO—PRÉSUMÉE OPPOSITION DU CANADA À L'ACCROISSEMENT DU BUDGET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. R. Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Aurait-il quelque observation à faire sur la nouvelle voulant qu'à la conférence de la FAO à Rome, le ministre de l'Agriculture du Canada ait exprimé son opposition à la proposition d'accroître de deux millions le budget de cet organisme?

Étant donné l'acuité du problème mondial de l'alimentation, tant dans les régions déficitaires que dans celles qui ont des excédents, le premier ministre ne pense-t-il pas qu'une si modique augmentation du budget pour les fins de la FAO est justifiée?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a eu la bonté de me faire tenir un exemplaire de l'article de journal dont il a parlé. Toutefois, l'ayant lu, je ne saurais en conclure que le ministre de l'Agriculture se soit opposé à l'augmentation réclamée par le directeur général. Il a seulement mis en doute la possibilité d'absorber efficacement cette augmentation d'ici deux ans. Les expressions employées par lui n'avaient aucun caractère définitif; elles ne tendaient pas à exprimer l'opposition.

Quant à moi, je pense,—et le ministre partage certainement mon sentiment là-dessus,—que la FAO a accompli une besogne admirable du point de vue de la corrélation de l'activité agricole dans toutes les parties du